

Objet : actions DREAL 2014 - sollicitation de crédits en vue d'actions relatives à la connaissance et à la sensibilisation sur les espèces messicoles des Baronnies Provençales

Le Président expose :

Le Pnr des Baronnies Provençales, dans le cadre notamment de ses missions de médiation, d'appui technique, de suivi environnemental et de sensibilisation, développe sur son territoire un ensemble de programmes et actions visant à garantir une cohabitation toujours plus harmonieuse entre Homme et Nature.

Comme l'année précédente, la DREAL Rhône-Alpes propose au Syndicat Mixte des Baronnies Provençales d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'opérations environnementales. Ces opérations sont financées à 80 % par l'Etat.

Ainsi, dans ce cadre, le SMBP souhaite proposer à la DREAL Rhône-Alpes, une opération visant notamment à former et sensibiliser les agriculteurs locaux et le grand public au patrimoine naturel exceptionnel que constitue la flore messicole dans les Baronnies Provençales.

Les espèces messicoles ont pour caractéristique commune d'être préférentiellement inféodées aux cultures qu'elles accompagnent depuis de nombreux siècles, voire plusieurs millénaires. Les évolutions de l'agriculture au cours du siècle dernier ont cependant conduit à une régression importante des populations de la plupart de ces espèces, principalement du fait des modifications des pratiques agricoles ou de l'abandon des cultures sur les surfaces peu productives. Or, si les plantes messicoles ont un caractère patrimonial important, elles jouent également un rôle important au sein de l'écosystème en tant que source d'alimentation pour la faune, le gibier ou pour les auxiliaires de l'agriculture (source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

Ainsi considérées comme des espèces végétales menacées, les messicoles bénéficient depuis 2012 et sur une durée de 5 ans, d'un Plan national d'action (PNA). Ce PNA a pour principaux objectifs :

- de mettre en place un réseau de conservation par préservation de la diversité existante et par réimplantation dans les milieux agricoles, en apportant à chaque acteur **les outils de connaissance, de gestion, de communication et de formation nécessaire** et en veillant à l'acceptabilité technique, économique et sociale des mesures de conservation préconisées.
- de valoriser le rôle fonctionnel et les services rendus par les messicoles dans les systèmes agricoles et de **mobiliser les acteurs locaux** et les porteurs de projets pour que **la conservation des messicoles soit intégrée aux actions de promotion de la biodiversité dans les espaces agricoles et mieux prises en compte dans les politiques publiques.**

Parallèlement, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur débute depuis cette année, sous la responsabilité du Conservatoire Botanique National Alpin une déclinaison régionale de ce plan à laquelle le SMBP participe en tant que membre du comité de pilotage.

Depuis 2008, le SMBP en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Alpin et plus récemment avec les Conservatoires régionaux des Espaces Naturels (PACA et Rhône-Alpes) travaille sur les sites à enjeux botaniques de son territoire.

Dans le cadre de l'étude menée par le CBNA entre 2005 et 2008 visant à cartographier les sites à enjeux botaniques de notre territoire, les Baronnies Provençales apparaissent comme l'un des principaux réservoirs de messicoles de France.

Fort de ce constat, le SMBP, dans le respect des engagements de mentionnés dans sa charte (mesures I.1.1 « Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel » et I.2.2 « Favoriser des pratiques agricoles et pastorales concourant à la richesse des paysages et de la biodiversité »), souhaite poursuivre le travail sur les espèces menacées et plus particulièrement la préservation et de la valorisation des espèces messicoles de son territoire.

Ainsi, 2 principaux objectifs sont visés dans cette opération proposée à la DREAL Rhône-Alpes :

- Former les agriculteurs locaux volontaires à la reconnaissance des espèces messicoles présentes dans les cultures agricoles des Baronnies Provençales et à la connaissance des bonnes pratiques agricoles permettant a minima leur préservation,
- Communiquer et sensibiliser le grand public et les agriculteurs : connaissance de ces espèces végétales (intérêt, patrimonialité, etc.), valorisation des bonnes pratiques agricoles locales, menaces, travail d'observation participatif, etc.

Pour atteindre des deux objectifs, diverses actions seront proposées :

- **Réalisation d'un livret** papier de présentation des messicoles ;
- **Organisation de deux sessions de formation** destinées à la **reconnaissance des espèces messicoles des Baronnies Provençales et aux bonnes pratiques agricoles liées**. Ces formations seront **destinées aux agriculteurs et techniciens** (chambres consulaires, collectivités, espaces protégés, bureaux d'études, associations, etc.). Elles seront co-animées avec le Conservatoire Botanique National Alpin.
- **Réalisation d'une affiche** dotée de très belles photographies illustrant quelques espèces de messicoles
- **Organisation de deux sessions de conférences « grand public » sur les messicoles** (soirée conférence + lendemain sortie sur le terrain sur une exploitation agricole volontaire)
- **Concours photographique sur les messicoles** ouvert au grand public
- **Incitation à un travail d'observation participatif** de la population locale sur les messicoles.

Le budget alloué à cette opération est le suivant :

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
■ Conception graphique et impression des livrables (livrets + affiches)	4 000 €	DREAL Rhône-Alpes	6 000 €
■ Préparation et animation des sessions de formations pour les agriculteurs (CBNA)	1 000 €		
■ Préparation et animation des sessions de conférences et sorties sur le terrain (CEN PACA)	1 000 €	Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales)	1 200 €
■ Ingénierie technique interne (rédaction/illustrations des livrables + co-animation des sessions de formation/conférences)	1 200 €		
TOTAL	7 200 €	TOTAL	7 200 €

Par ailleurs, à la demande de la DREAL, ces crédits doivent apparaître au Budget 2014 du SMBP.

Pour ce faire, le Président propose donc la décision modificative suivante :

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-74718 : Autres	0 €	0 €	0 €	6 000 €
Total R 74 : dotations, subventions et participations	0 €	0 €	0 €	6 000 €
Total Général		0 €		6 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Dit** que les crédits DREAL seront intégrés comme suit : DM1

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-74718 : Autres	0 €	0 €	0 €	6 000 €
Total R 74 : dotations, subventions et participations	0 €	0 €	0 €	6 000 €
Total Général		0 €		6 000 €

- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD